

À Roissy-en-Brie, le 06 janvier 2022

Objet : Mise en œuvre de Pix pour la certification en Terminale.

Madame, monsieur,

Le numérique est toujours plus indispensable dans nos vies personnelles, citoyennes, et professionnelles ; et ce, encore plus dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons. Il est essentiel d'y préparer les élèves.

Le dispositif Pix de développement et de certification des compétences numériques est généralisé à partir de cette année scolaire 2021-2022 pour tous les élèves de lycée avec une certification obligatoire en Terminale, valorisable dans les études supérieures et sur un curriculum vitae.

En tant qu'élève, vous allez devoir réaliser un **parcours de rentrée** obligatoire et **l'envoyer avant le 23/01/2022**. Ce parcours donnera un aperçu de vos compétences numériques pour permettre ensuite aux Professeurs de vous accompagner dans la perspective de la session de certification organisée au lycée à partir de fin mars.

→ Procédure technique de connexion via le Médiacentre (GAR) disponible sur *Monlycée.net* (didacticiel vidéo : kutt.it/videoent) :

1. Renseignez votre **identifiant** et **mot de passe** habituels dans **Monlycée.net**.
2. Dans les applications, cherchez le **GAR Médiacentre** puis cliquez sur la ressource **Pix**.
3. Dans l'onglet **J'ai un code**, saisissez le code **YBDXXH887** puis suivez les instructions (environ 1h30 d'activités).

Nous vous souhaitons toute la réussite que vous méritez dans cette reconnaissance de vos compétences numériques.

L'équipe de direction du Lycée Charles le Chauve

